

Commune de 6960 MANHAY

**URBANISME**

**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir (1) :

- qu'il est saisi
- ~~-que le Fonctionnaire délégué est saisi~~
- ~~-que le Gouvernement est saisi~~

d'une demande de (1) :

- ~~-permis d'urbanisation~~
- ~~-modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
- ~~-permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~-certificat d'urbanisme n° 2~~

Les demandeurs sont : Monsieur Bryan SOMLETTE

demeurant à / dont les bureaux se trouvent à (1) : 6960 MANHAY, Champs de Harre n° 33

Le terrain concerné est situé à MANHAY-HARRE, rue du Blanc Leu, cadastré Section A n° 1515 A

Le projet consiste en la construction d'une maison d'habitation avec car-port (Lot 1)

et présente les caractéristiques suivantes (2) :

avec demande d'écart aux prescriptions du permis d'urbanisation « JACMART » autorisé en date du 07/03/2014 :

•Articles e.2.2 : Léger remblai prévus en façade avant et arrière pour l'aménagement de la cour ouverte et la terrasse;

•Article e.2.6 :

-Non-respect du front de bâtisse obligatoire pour le volume principal, le volume secondaire s'implante sur celui-ci ;

-Dépassement hors de la zone constructible de 1.00 mètre vers l'arrière et de 1.12mètre latéralement.

•Article e.3.1 : Hauteur sous corniche de 5.35 mètres au lieu de 5.20 mètres afin d'avoir des hauteurs de pièces complètes à l'étage.

Article e.4.1 : certaines baies en façades arrière et latérales ont une tendance horizontale.

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables de 09.00 heures à 12.00 heures (3) à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame B. LAMY – Téléphone : 086 / 45 03 18 – Mail : [blamy@manhay.org](mailto:blamy@manhay.org) dont le bureau se trouve à l'Administration Communale, Service Urbanisme - Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 31 août 2020 au 14 septembre 2020 au Collège communal.

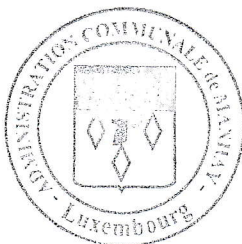
-par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

-(5) par courrier électronique, à l'adresse suivante : [blamy@manhay.org](mailto:blamy@manhay.org).

A Manhay, le 26 août 2020.

La Directrice générale,

  
S. MOHY



Le Bourgmestre,

  
M. GENERET

(1) Biffer la ou les mention(s) inutile(s).

(2) Décrire les caractéristiques essentielles du projet et préciser s'il s'écarte ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.

(3) Heures d'ouverture des bureaux.

(4) Indiquer la personne désignée pour donner des explications.

(5) Non obligatoire